

Enquête sur l'utilisation du territoire (Teruti-Lucas) 2006 à 2009

# Toujours moins d'espace agricole



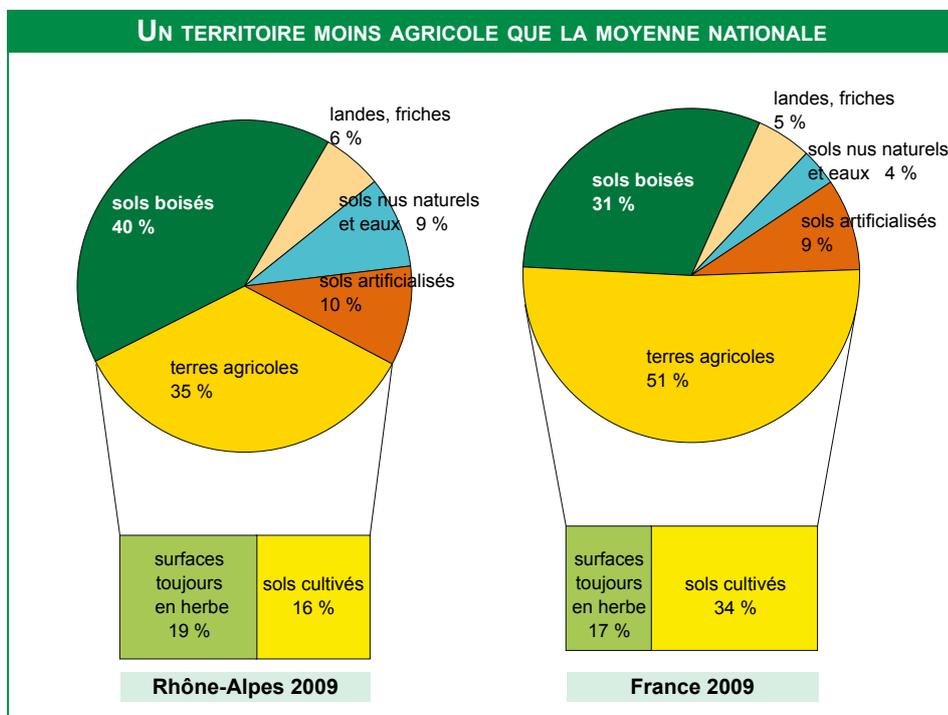
Les terres agricoles représentent 35 % du territoire rhônalpin en 2009, les sols « naturels » (bois, landes et friches, rochers, eaux) occupent 55 % de l'espace et les sols artificiels (bâti ou non) les 10 % restants. Les moyennes régionales masquent cependant des situations départementales contrastées. Entre 2006 et 2009, les sols artificialisés ont continué de s'étendre, de 6 000 hectares par an en moyenne. Cette progression se fait au détriment des sols agricoles, et des landes et friches. Les surfaces boisées, quant à elles, se stabilisent.

### La mosaïque rhônalpine

Les terres agricoles représentent 35 % du territoire rhônalpin en 2009. C'est beaucoup moins que la moyenne nationale (51 %). Les autres grands types d'occupation du territoire sont plus représentés en Rhône-Alpes qu'en France métropolitaine :

- 40 % de sols boisés, soit 9 points de plus que la moyenne nationale,
- 6 % de landes et friches, contre 5 % en France,
- 9 % de sols nus naturels et eaux, soit plus du double de la moyenne nationale,
- 10 % de sols artificialisés, soit un point de plus.

### UN TERRITOIRE MOINS AGRICOLE QUE LA MOYENNE NATIONALE



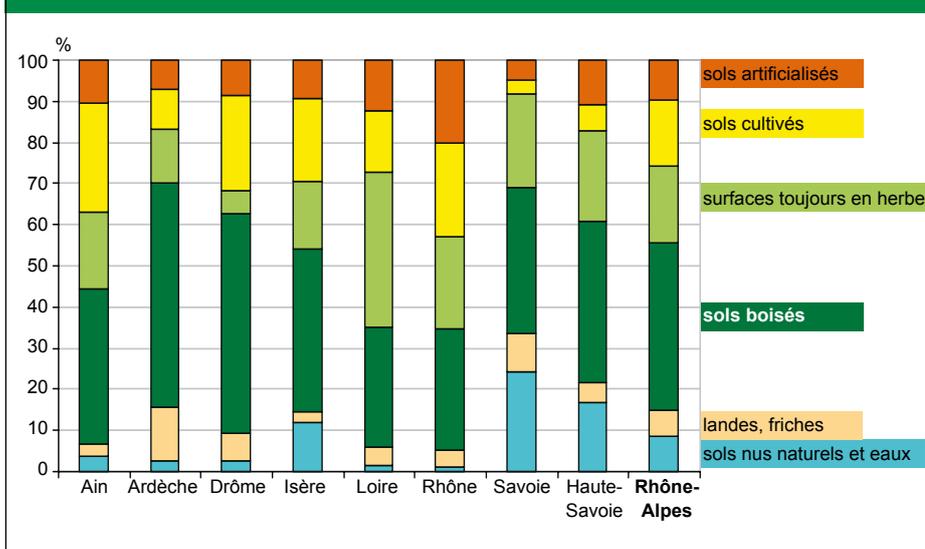
SOURCE : AGRESTE - ENQUÊTE TERUTI-LUCAS 2009

### LES GRANDS TYPES DE TERRITOIRE

**Sols artificialisés** = sols bâtis + sols revêtus ou stabilisés (routes, chemins, cours, ...) + sols artificialisés nus ou enherbés (carrières, décharges, espaces verts, équipements sportifs et de loisirs...)  
**Terres agricoles** = sols cultivés (cultures annuelles et permanentes) + surfaces toujours en herbe (STH)  
**Sols boisés** = bois et forêts + peupleraies + haies et bosquets  
**Sols nus naturels** = rochers + éboulis + autres sols nus naturels sans usage  
**Eaux** = zones humides et sous les eaux



## SOLS ARTIFICIALISÉS : 20 % DU TERRITOIRE DANS LE RHÔNE, 5 % EN SAVOIE



SOURCE : AGRESTE - ENQUÊTE TERUTI-LUCAS 2009

## PRÉCISION STATISTIQUE ET INTERVALLE DE CONFIANCE DES RÉSULTATS

Dans toute enquête statistique par échantillon, l'estimation des variables est assortie d'un calcul de précision qui dépend du niveau géographique, de l'importance et de la dispersion du phénomène observé. Ainsi, la surface toujours en herbe en Rhône-Alpes (851 888 ha en 2009) est connue avec un demi-intervalle de confiance de 31 527 hectares : cela signifie que sa « valeur vraie » a 95 % de chances de se situer dans l'intervalle [820 361 ha, 883 415 ha].

L'intervalle de confiance des évolutions peut également être calculé. Plus on travaille à un niveau fin (de nomenclature ou géographique), moins les évolutions sont significatives. En nomenclature agrégée et à l'échelle régionale, les évolutions sont à la limite de la pertinence statistique. Elles ne sont pas significatives à l'échelle départementale, ni a fortiori à des échelles infra-départementales.

Sans surprise, au regard de sa démographie, le Rhône est le département le plus artificialisé, sur 20 % de son territoire. Il devance la Loire (12 %) ; les autres départements approchent la moyenne régionale (10 %), à l'exception de la Savoie (5 %).

En Savoie et Haute-Savoie, la part des surfaces cultivées, contrainte par la topographie et le climat, plafonne à 6 % ; ailleurs, elles représentent de 10 % en Ardèche à 26 % dans l'Ain.

La Loire, département d'élevage, est loin devant en part de STH (38 %). Les autres départements sont proches de la moyenne régionale (19 %), à l'exception des départements du sud, beaucoup moins herbagers : 6 % dans la Drôme et 13 % dans l'Ardèche.

Drôme et Ardèche se distinguent par un fort taux de boisement (54 %), les autres départements ne dépassent pas la moyenne régionale (41 %).

La part des terres et friches varie fortement : de 3 % dans l'Ain et en Isère à 13 % dans la Drôme.

Enfin, la part des sols nus naturels (rochers, glaciers) et des zones humides ou sous les eaux varie considérablement selon qu'on est en plaine (Rhône : 1 %) ou en montagne (Savoie : 24 %).

En définitive, dans la mosaïque rhônalpine, seule l'Isère est relativement proche de la moyenne régionale, les autres départements s'en éloignant par une, voire plusieurs caractéristiques.

## 6 500 hectares agricoles disparaissent chaque année

Entre 2006 et 2009, les sols artificialisés ont continué de s'étendre en Rhône-Alpes, de 6 000 hectares par an en moyenne. Comme partout en France, cette extension, liée à l'activité humaine, s'explique par les besoins en habitats et services, transports, loisirs qui entraînent une augmentation des surfaces bâties (1 200 ha/an), revêtues ou stabilisées (2 400 ha/an), artificielles nues ou enherbées (2 400 ha/an).

Plus surprenant, les surfaces en sols nus naturels s'accroissent également, d'environ 2 000 hectares par an. Cette augmentation concerne aussi bien les sols nus naturels sans usage que les

## LE BÂTI NE REPRÉSENTE QUE 20 % DES SOLS ARTIFICIALISÉS

Occupation du territoire en 2009 (hectares)	Ain	Ardèche	Drôme	Isère	Loire	Rhône	Savoie	Haute-Savoie	Rhône-Alpes
Sols bâtis	9 522	5 631	8 622	14 095	10 889	14 015	3 744	10 694	77 212
Sols revêtus et stabilisés	25 691	21 252	28 920	34 875	25 407	28 569	15 333	26 642	206 690
Autres sols artificialisés	25 691	13 260	18 682	25 840	22 141	23 179	11 411	15 010	155 212
Sols cultivés	152 352	53 947	151 069	156 306	71 685	74 208	21 217	31 333	712 115
Surfaces toujours en herbe	108 874	71 929	36 465	130 285	182 750	72 591	142 989	106 005	851 888
Sols boisés	217 748	302 612	351 356	311 346	139 558	96 488	221 080	189 871	1 830 060
Landes, friches	15 990	74 109	43 650	21 323	20 870	13 296	58 123	22 702	270 063
Sols nus naturels	1 437	6 357	9 700	75 171	907	1 258	129 617	57 036	281 484
Zones humides et sous les eaux	21 200	7 447	7 544	18 974	6 352	2 336	23 534	24 578	111 965
<b>Total</b>	<b>578 505</b>	<b>556 545</b>	<b>656 009</b>	<b>788 213</b>	<b>480 559</b>	<b>325 940</b>	<b>627 046</b>	<b>483 872</b>	<b>4 496 689</b>

sols artificialisés

SOURCE : AGRESTE - ENQUÊTE TERUTI-LUCAS 2009



## LA FORÊT PLAFONNE

Occupation du territoire rhonalpin (hectares)	Surface 2006	Surface 2009	Evolution 2006 à 2009	Evolution moyenne 2006 à 2009	Evolution moyenne 1992 à 2003
Sols artificialisés	421 118	439 114	+17 996	+6 000 ha/an	+5 000 ha/an
Sols cultivés	719 504	712 115	-7 390	-2 500 ha/an	-3 000 ha/an
Surfaces toujours en herbe (STH)	864 087	851 888	-12 199	-4 000 ha/an	-4 000 ha/an
Sols boisés	1 831 123	1 830 060	-1 063	=	+5 000 ha/an
Landes, friches	273 543	270 063	-3 480	-1 000 ha/an	-3 000 ha/an
Sols nus naturels et eaux	387 314	393 450	+6 135	+2 000 ha/an	=
<b>Total</b>	<b>4 496 690</b>	<b>4 496 689</b>			

SOURCES : AGRISTE - ENQUÊTES TERUTI ET TERUTH-LUCAS

zones humides et sous les eaux. La progression des sols artificialisés et des sols nus naturels se fait principalement au détriment des terres agricoles, qui régressent de 6 500 hectares par an, dont 4 000 pour les surfaces toujours en herbe et 2 500 pour les sols cultivés. La régression des prairies permanentes est conforme à la tendance nationale. Celle des terres cultivées est davantage propre à la région.

Les surfaces en landes et friches diminuent, contrairement à la tendance nationale, de 1 000 hectares par an en moyenne. Cette évolution, déjà observée entre 1992 et 2003, pourrait à terme poser la question de l'absence de réserves de foncier agricole.

Les surfaces boisées se stabilisent. Ce plafonnement est également observé au niveau national. Dans le détail cependant, il recouvre une légère augmentation des surfaces forestières, compensée par une baisse équivalente des surfaces en bosquets, haies et alignements.

Les évolutions constatées entre 2006 et 2009 présentent à la fois des similitudes et des divergences avec celles de la précédente période de référence (1992-2003). La progression des sols artificialisés continue, à un rythme croissant, qui passe de 5 000 à 6 000 hectares par an en moyenne. Au contraire, l'avancée de la forêt, qui était de 5 000 hectares par an entre 1992 et 2003, semble soudain stoppée. En définitive, tout se passe comme si les sols artificialisés « consommaient » dé-

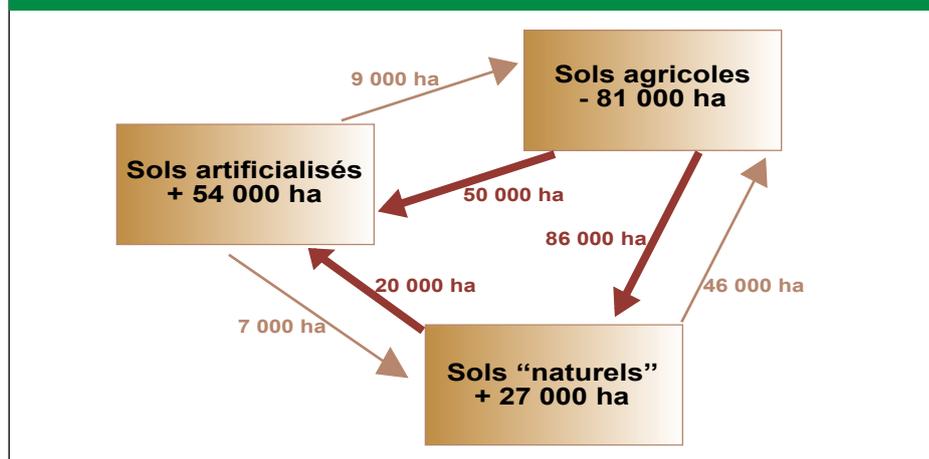
sormais seuls le foncier agricole, alors qu'entre 1992 et 2003 la réduction des espaces agricoles profitait également aux espaces boisés.

### Les soldes ne disent pas tout

Les raccourcis propres à une analyse synthétique ne doivent pas faire oublier que la réalité est complexe : les mouvements ne se font pas « en sens unique » ; les soldes constatés sont au contraire la résultante de transferts « en tous sens ». Sur le terrain, une terre agricole en déprise devient une friche, abandonnée à elle-même la friche devient forêt, mais par l'action de l'homme elle peut devenir route, espace bâti ... ou être remise

en culture. L'enquête sur l'utilisation du territoire, dont le principe repose sur l'observation continue de mêmes points, permet de suivre les changements et de reconstituer des matrices de passage entre les occupations successives du sol. Ces phénomènes de faible amplitude doivent être observés sur des périodes plus longues que 2006-2009. L'analyse des échanges de surfaces entre 1992 et 2003 met notamment en évidence l'importance des transferts entre terres agricoles et sols « naturels », ainsi que le rôle clé joué dans ces échanges par les landes et friches. L'enquête Teruti-Lucas, désormais stabilisée en méthodologie et en nomenclature, permettra d'affiner cette analyse. ■

### ECHANGES DE SURFACES ENTRE 1992 ET 2003 EN RHÔNE-ALPES



SOURCE : AGRISTE - ENQUÊTES TERUTI



## ENTRE 1992 ET 2003, DES MOUVEMENTS EN TOUS SENS

Matrice de passage 1992-2003 en Rhône-Alpes (hectares)	Sols artificialisés en 1992	Sols cultivés en 1992	STH en 1992	Sols boisés en 1992	Landes, friches en 1992	Autres sols naturels en 1992
Sols artificialisés en 2003	313 796	26 586	22 992	9 093	9 831	1 496
Sols cultivés en 2003	5 294	674 860	69 442	3 917	8 457	2 263
STH en 2003	4 196	79 386	806 722	7 107	22 674	1 581
Sols boisés en 2003	2 901	5 448	22 236	1 693 618	54 201	2 700
Landes, friches en 2003	3 208	14 672	38 626	7 529	182 543	1 892
Autres sols naturels en 2003	896	1 685	3 285	1 711	1 426	388 391

SOURCE : AGRESTE - ENQUÊTES TERUTI

38 000 ha de landes ou friches en 2003 étaient en herbe en 1992

54 000 ha de friches en 1992 sont devenus boisés en 2003

### MÉTHODOLOGIE

L'enquête Teruti-Lucas, réalisée chaque année par les services statistiques du ministère de l'agriculture, permet de suivre l'évolution des différentes catégories d'occupation et d'usage du sol, à partir d'un ensemble de points constituant un échantillon représentatif du territoire national.

Les points sont observés chaque année sur le terrain par un enquêteur qui relève leur occupation et leur usage. L'occupation est la couverture physique de la surface du point (sol bâti, cultivé, boisé, etc...). L'usage est la fonction socio-économique du point observé (production végétale, élevage, industrie, habitation, loisirs, etc...).

L'enquête Teruti-Lucas succède à l'enquête Teruti, qui avait été réalisée de façon continue depuis 1982. Deux raisons principales ont conduit à évoluer en 2005 :

- les progrès techniques en matière de géoréférencement des points ont incité à redéfinir un nouvel échantillon de l'enquête, qui comprend 309 000 points en métropole, dont 25 776 en Rhône-Alpes ; un point représente ainsi environ 175 hectares en Rhône-Alpes ;
- une cohérence a été recherchée avec l'enquête européenne Lucas, notamment en matière de nomenclatures.

La nomenclature utilisée pour la collecte comprend 122 postes pour l'occupation du territoire, et 38 postes pour l'usage. Pour assurer au maximum la comparabilité des résultats de Teruti-Lucas avec Teruti, une nomenclature d'occupation de synthèse a été créée, combinant occupation et usage. La présente publication utilise cette nomenclature, sous une forme agrégée.

### EN SAVOIR PLUS :

- ❖ L'artificialisation atteint 9 % du territoire en 2009 - Agreste Primeur - n° 246 - juillet 2010
- ❖ L'utilisation du territoire en 2009 - Agreste Chiffres et Données - Agriculture - n° 213 - août 2010

et aussi sur : [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)  
[www.draaf.rhone-alpes.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.rhone-alpes.agriculture.gouv.fr)

### LE BÂTI AUGMENTE ... (1 200 ha/an)



### ... MOINS VITE QUE LES SURFACES REVÊTUES (2 400 ha/an)



© AGRESTE 2010

**Agreste : la statistique agricole**



**Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt**  
Service régional de la statistique, de l'information et de la prospective  
Cité Administrative - BP 3202 - 165, rue Garibaldi  
69401 LYON CEDEX 03  
Tél. : 04 78 63 25 35 - Fax : 04 78 63 34 37  
courriel : [sersip.draaf-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr](mailto:sersip.draaf-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr)

Directeur de la publication : Gilles Pelurson  
Rédaction : Jean-Pierre Gourliou  
Composition : L. Dubost  
Photos : Pascal Xicluna/Min.Agr.Fr  
Impression : Prune & Mangue - Dardilly  
N° CPPAP : 1260 AD  
Dépôt légal : décembre 2010  
ISSN : 1150 - 1987